

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS DU MINISTERE
« UCM »

**PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS
DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU**
« AGREE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro du marché	: ZR-UCM-362014-CS-INDV
Services de consultant	: Recrutement d'un Consultant individuel assumant la fonction de Chef Comptable au sein d'UCM
N° du Don et du Crédit	: Don IDA N°D9890-ZR et Crédit IDA N°7066-ZR du 1 ^{er} juin 2022 (ID : P173506)
Numéro de l'Avis	: AMI n° 006/MINRHE/UCM/AGREE/2023/SC

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour le coût du **projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE)** et a **l'intention d'utiliser une partie du montant** des fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **« Recrutement d'un Consultant individuel devant assumer la fonction de Chef Comptable au sein d'UCM ».**

Le Consultant aura pour mission principale (i) **de garantir l'exactitude et la régularité des opérations comptables** dans le respect des normes reconnues en la matière, (ii) de veiller à la tenue de la comptabilité de tous les projets gérés par UCM, (iii) de consolider les comptes des projets gérés par UCM et (iv) de consolider les comptes des **projets gérés par différentes agences d'exécution sous la coordination d'UCM.**

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenergie-rdc.com.

UCM, qui assure la coordination générale des activités du projet AGREE, invite les Consultants individuels éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels **intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services.**

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

1. **Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau master/maitrise en Comptabilité** ou gestion financière (BAC +5 ou équivalent)
2. **Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dont cinq (5) ans** dans les fonctions liées à la comptabilité et la gestion financière notamment les postes de Comptable Confirmé, Chef comptable, auditeur externe senior, Responsable Administratif et Financier, **au sein d'une entreprise ou cabinet, ou** des unités de gestion des projets financés par des bailleurs extérieurs (IDA, UE, BAD, DFID,...)
3. Avoir une maîtrise de logiciels comptables usuels et de systèmes informatisés
4. Avoir la maîtrise de logiciel de gestion comptable et financière TOM2WEB multi projets et multi sites, considérée comme un atout.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets **d'Investissement** » de la Banque mondiale, 4^{ème} édition de novembre 2020 (« Règlement relatif à la passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite dans les directives.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de travail, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par courrier électronique) au plus tard le vendredi 21 juillet 2023 et porter clairement la mention : « AMI n° 006/MINRHE/UCM/AGREE/2023/SC – **Recrutement d'un Consultant individuel devant assumer la fonction de Chef Comptable au sein d'UCM** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)

A l'Attention de Monsieur Etienne MUANZA KANYINGILA, Coordonnateur a.i

1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)

Concession Zimbali & Gombe River

2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif

Commune de la Gombe

Kinshasa

République Démocratique du Congo

Tél : +243 84 782 4066

E-mail : procurement@ucmnergie-rdc.com

Etienne MUANZA KANYINGILA
Coordonnateur a.i

PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME
DES SECTEURS DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU

« AGREE »

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CHEF COMPTABLE

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement a initié, avec l'appui de la Banque mondiale, le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Électricité et de l'Eau (AGREE). Dans la perspective de l'amélioration de l'accès à l'électricité et à l'eau, le projet vise de manière générale à déployer à plus grande échelle l'accès à l'électricité et à l'eau potable dans les zones d'intervention de la Banque mondiale, tout en améliorant la gouvernance et la performance des services publics et en renforçant les capacités des institutions publiques concernées.

Il étendra les services d'électricité et d'eau potable dans les 13 villes des 9 provinces suivantes : Kinshasa, Kwilu (Kikwit et Bandundu), Kasai (Tshikapa), Kasai central (Kananga), Kasai occidental (Mbuji-Mayi), Lomami (Mwene-Ditu, Kabinda), Sud-Kivu (Bukavu), Kongo-central (Boma), Nord-Kivu (Goma, Butembo et Beni) et Ituri (Bunia).

Le projet mettra en œuvre les réformes nécessaires et les actions requises pour améliorer les performances opérationnelles de la Société Nationale d'électricité (SNEL) et de la Régie de Distribution d'Eau (REGIDESO).

En outre, il renforcera les capacités des principales institutions nationales issues de la réforme des secteurs de l'électricité et de l'eau, ainsi que celles des entités provinciales impliquées.

2 DESCRIPTION DU PROJET

D'une durée de sept (7) ans, le projet dont la coordination générale est assurée par l'Unité de Coordination et de management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, « UCM », est constitué des composantes suivantes :

- Composante 1 : Amélioration de la performance et de la gouvernance des sociétés **d'électricité et d'eau potable** :
 - Sous-composante 1.1 : Amélioration de la gouvernance de la SNEL
 - Sous-composante 1.2 : Amélioration de la performance commerciale de la SNEL
 - Sous-composante 1.3: Gouvernance et Décentralisation du secteur de l'eau
- Composante 2 : Renforcement des institutions et soutien au développement
 - Sous-composante 2.1 : Gouvernements provinciaux
 - Sous-composante 2.2 : Agences centrales sectorielles
 - Sous-composante 2.3 : Planification et développement des investissements et assistance technique aux opérateurs de la sous-composante
 - Sous-composante 2.4: Soutien à la mise en œuvre du projet

- Composante 3 : Expansion de l'Accès basée sur le Secteur Privé
 - Sous-composante 3.1 : Electrification descendante de deux capitales provinciales
 - Sous-composante 3.2 : Soutien financier pour l'électrification ascendante par des opérateurs privés
 - Sous-composante 3.3 : Appui financier aux opérateurs privés de l'eau
- Composante 4 : Extension de l'Accès au Secteur Public
 - Sous-composante 4.1 : Réhabilitation de certains périmètres de distribution de la SNEL
 - Sous-composante 4.2 : Réhabilitation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les villes sélectionnées
 - Sous-composante 4.3 : Promotion du développement du capital humain dans les villes sélectionnées
- Composante 5 : Composante d'Intervention d'Urgence Contingente.

3 DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1. DISPOSITIF GENERAL

L'Unité de Coordination et de management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité assurera la coordination générale du Projet.

Le dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet est donné dans le tableau ci-après :

Composantes et sous-composantes	Agence principale	Agences d'Appui
Composante 1 : Amélioration de la performance et de la gouvernance de SNEL et REGIDESO		
Sous-composante 1.1 : <i>Amélioration de la Gouvernance de la SNEL</i>	COPIREP	UCM
Sous-composante 1.2 : <i>Amélioration de la Performance commerciale de la SNEL</i>		SNEL
Sous-composante 1.3 : <i>Gouvernance, Décentralisation et Performance du Secteur de l'Eau</i>		REGIDESO
Composante 2 : Renforcement institutionnel et régulation du secteur		
<i>Sous-composante 2.1 : Assistance Technique aux Gouvernements Provinciaux</i>	UCM	Gouvernements provinciaux
<i>Sous-composante 2.2 : Assistance technique aux agences sectorielles Centrales</i>		ARE / ANSER / OCE / ARSPE / Département de l'Assainissement
<i>Sous-composante 2.3 : Planification et développement des investissements et assistance technique aux opérateurs</i>		Opérateurs
<i>Sous-composante 2.4 : Appui à la mise en œuvre du projet</i>		CEP-O / COPIREP / ARE / ANSER / OCE
Composante 3 : Electrification des provinces sélectionnées basée sur le secteur privé		
<i>Sous-composante 3.1 : Services de conseil en transaction pour Kananga et Mbuji-Mayi</i>	ARE	UCM / Gouvernements provinciaux Société de transaction
<i>Sous-composante 3.2 : Déploiement à grande échelle des mini-réseaux et des produits solaires hors réseaux à travers des facilités de financement</i>	ANSER	UCM / Gouvernements provinciaux / ARE / Gestionnaire de Fonds

Composantes et sous-composantes	Agence principale	Agences d'Appui
<i>Sous-composante 3.3 : Appui aux opérateurs privés du secteur de l'eau dans le Nord-Kivu</i>	OCE	UCM / Gestionnaire de Fonds
Composante 4 : Expansion de l'électricité et de l'eau basé sur le secteur public		
<i>Sous-composante 4.1 : Réhabilitation et sous-traitance pour l'exploitation et la maintenance de certains périmètres sélectionnés de réseaux de distribution de SNEL</i>	UCM	SNEL
<i>Sous-composante 4.2 : Réhabilitation et Expansion de réseaux de distribution d'eau à Kananga, Butembo et Beni et installation des sanitaires à Bukavu et Goma</i>	CEP-O	REGIDESO
<i>Sous-composante 4.3 : Promotion du Capital Humain dans certaines villes sélectionnées</i>	UCM	Min. de la Santé / Min. de l'Éducation / Min. de l'Agriculture

3.2. BÉNÉFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES

3.2.1. Bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires du projet sont les populations habitant les 13 villes des 9 provinces ciblées, qui **bénéficieront d'un accès aux infrastructures de base ou d'une amélioration de la desserte**. Les **gouvernements provinciaux bénéficieront notamment, d'une assistance technique en vue du renforcement de leurs capacités en gestion d'infrastructures**.

3.2.2. Parties prenantes

Outre les parties prenantes impliquées en tant que structures d'appui à la mise en œuvre du projet, le projet **sera réalisé avec l'implication des entités ci-dessous** :

- Le ministère des Finances ;
- Le ministère du Portefeuille ;
- Le ministère de la Santé ;
- **Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique ;**
- **Le ministère de l'Urbanisme et Habitat ;**
- Le ministère national et le ministère provincial des Affaires Foncières ;
- Les Entités Territoriales Décentralisées (communes, quartiers) ;
- Les organisations de la société civile actives dans la zone du Projet ;
- **Les gestionnaires des institutions sociales et scolaires œuvrant dans la zone du Projet** (centres de santé, écoles, marchés, foyers de promotion sociale, etc.)

4 MISSION DE L'EXPERT

4.1 OBJECTIF DE LA MISSION

Le Chef Comptable a pour mission principale de garantir l'exactitude et la régularité des opérations comptables dans le respect des normes reconnues en la matière, de veiller à la tenue de la comptabilité de tous les projets gérés par UCM, de consolider les comptes des projets gérés par UCM, et de consolider les comptes des projets gérés par différentes agences d'exécution sous la coordination d'UCM.

4.2 LIENS HIERARCHIQUES

Le Chef comptable est placé sous l'autorité du Responsable Administratif et financier **d'UCM**

Il a sous sa supervision les Comptables des projets.

4.3 CONTENU DE LA MISSION DU CONSULTANT

Le Chef Comptable est appelé à assurer les tâches spécifiques suivantes :

- Garantir la tenue de la comptabilité selon les principes comptables décrits dans les manuels des Projets et dans le respect des normes reconnues en la matière ;
- Veiller à la cohérence des imputations comptables, analytiques et budgétaires ;
- Vérifier les opérations comptables, analyser et valider les écritures comptables passées dans les comptes de tous les sites ;
- Garantir la correcte utilisation du logiciel comptable ;
- **S'assurer que le back up de la comptabilité est régulièrement effectué ;**
- **Respecter le calendrier d'arrêté et d'établissement des comptes ;**
- **Procéder à la fin du mois, du trimestre et de l'exercice à l'analyse et justification des comptes,** aux clôtures comptables, aux verrouillages trimestriels et annuels des écritures dans TOM2WEB ;
- **Assurer la consolidation des comptes des projets gérés par différentes agences d'exécution** sous la coordination **d'UCM ;**
- Assurer la consolidation des comptes des projets gérés par **l'UCM;**
- Participer aux travaux de rédaction des rapports périodiques ;
- **Fournir les informations et participer à l'élaboration du plan de travail budgétisé et du budget de fonctionnement annuel du Projet**
- **Participer à l'élaboration du plan de travail budgétisé consolidé du projet**
- Veiller au classement et à la bonne conservation des registres et pièces comptables,
- Tenir le registre des immobilisations ;
- Veiller au respect des délais de transmission des informations et états comptables des maitres **d'ouvrages délégués, et des agences d'exécution ;**
- Vérifier les états comptables **produits par les maitres d'ouvrages délégués et les agences d'exécution** et procéder aux rapprochements nécessaires ;
- **Programmer et réaliser les missions de supervision des comptabilités des maitres d'ouvrages délégués;**
- **Veiller à l'établissement des états mensuels de rapprochement bancaires ;**
- Assister les auditeurs internes, et externes et les missions de supervision des bailleurs, en relation avec la Branche Administration et Finances, dans leurs missions de revue périodique et de certification des comptes en leur fournissant toutes les informations nécessaires ;
- **Préparer et superviser les inventaires en fin d'année, pour UCM (tous projets confondus) et pour les partenaires** ayant bénéficié des équipements acquis sur les ressources des Projets. Dégager les **écarts d'inventaires et les analyser ;**
- Formuler des recommandations de nature à permettre une meilleure efficacité de la gestion comptable des projets

5 RAPPORTS A PRODUIRE PAR L'EXPERT

Le Chef Comptable établira :

- un rapport trimestriel de clôture des **comptes comprenant l'analyse des comptes (justifications des soldes)**, les états financiers de la période, les états de rapprochement bancaire, les PV **d'inventaire de caisse, les Balances,.....)** au plus tard **30 jours après la fin du trimestre**;
- les états financiers annuels **d'UCM**, les états financiers consolidés avec les autres agences **d'exécution, ainsi que les notes annexes correspondantes, les rapports sur les inventaires des projets** au plus tard le 31 mars de chaque année.

6 DUREE DE LA MISSION ET CONDITIONS D'EMPLOI

La durée de la mission est d'un (1) an renouvelable sur base d'évaluation des performances des prestations du consultant jugées satisfaisantes par la Coordination d'UCM

Il sera basé à Kinshasa, au siège **d'UCM**. Des **missions ponctuelles à l'intérieur et à l'extérieur** peuvent éventuellement être nécessaires.

Le démarrage des prestations est prévu au mois de septembre 2023.

7 PROFIL DU CONSULTANT

Le Chef Comptable est un expert disposant des compétences suivantes :

- Être **titulaire d'un diplôme universitaire** niveau master/maitrise en Comptabilité ou gestion financière (BAC +5 ou équivalent)
- **Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans** dont cinq (5) ans dans les fonctions liées à la comptabilité et la gestion financière notamment les postes de Comptable Confirmé, Chef comptable, auditeur externe senior, RAF, **au sein d'une entreprise ou cabinet**, ou des unités de gestion des projets financés par des bailleurs extérieurs (IDA, UE, BAD, DFID,..)
- Avoir une maîtrise de logiciels comptables usuels et de systèmes informatisés
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint)
- Avoir une bonne maîtrise du français
- Avoir une Bonne capacité en analyse financière, communicationnelle et rédactionnelle
- Avoir une Bonne capacité de travail sous pression, et de travail en équipe
- Atout :
 - Avoir la maîtrise de logiciel de gestion comptable et financière TOM2WEB multi projets et multi sites,

8 CRITERES DE PERFORMANCES CLES

La performance du Chef Comptable sera mesurée sur la base des indicateurs suivant :

- (i) **L'analyse des comptes trimestriels des tiers (justifications des soldes) au niveau de la l'UCM et des comptes consolidés avec les autres agences d'exécution au plus tard 30 jours après la fin du trimestre ;**

- (ii) La production des états financiers annuels ainsi que les notes annexes correspondantes au niveau de l'UCM **et des états financiers consolidés avec les autres agences d'exécution au plus tard le 31 mars** ;
- (iii) **100 % des rapports d'audit externe transmis à la Banque au plus tard le 30 juin de l'année n+1 pour le rapport de l'année n** ;
- (iv) Maintien de la notation de la performance en gestion financière des projets sous gestion de la l'UCM à au moins « Satisfaisant ».